



CHI MONT-DE-MARSAN
ET DU PAYS DES SOURCES



LIVRET D'ACCUEIL PARENTS - ENFANTS



santé
famille
retraite
services



«Vous allez nous confier votre enfant»



Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan

structure multi-accueil Barbe d'Or
(accueil collectif et familial)

Tél. : 05 58 05 11 87

retrouvez la crèche Barbe d'Or sur www.ch-mt-marsan.fr



PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE

La crèche collective municipale à gestion hospitalière de «barbe d'or» a été inaugurée le 29 janvier 1990.

L'accès de la crèche sous auvent évite aux parents d'exposer leurs enfants aux intempéries.

Les parents devront stationner aux places de parking qui leur sont dédiées afin de respecter la zone réservée au personnel.

Le parking n'est ni fermé, ni surveillé, aussi il est fortement recommandé de fermer à clefs les voitures et de ne laisser aucun objets précieux à l'intérieur.

Organigramme du service :

un pédiatre
Dr PALLUEL
(en vacation)

une directrice puéricultrice
Mme TAUZIN

une psychomotricienne
(en vacation)

une psychologue
(en vacation)

1 Infirmière + 1 Educatrice de jeunes enfants

12 auxiliaires de puériculture + 1 agent diplômé du CAP petite enfance
+ 2 ASH agents d'entretien

Mission de la directrice

Elle est chargée de l'organisation interne de la crèche et de sa gestion administrative et financière.

Elle exerce une fonction d'autorité, d'animation et d'encadrement de l'équipe.

Elle participe à la gestion des inscriptions et des admissions.

Elle est chargée de l'hygiène générale de la crèche et de la sécurité des biens et de personnes.

Elle participe à la surveillance du développement somatique, psycho moteur et affectif des enfants.

Elle participe à la prévention et à la promotion de la santé.

Elle s'appuie sur le projet éducatif, pour permettre à l'équipe pluriprofessionnelle d'accompagner l'enfant et sa famille.

Elle veille à la satisfaction des besoins des enfants tant en diététique, repos, soins, éveil.

Elle sait appliquer les soins d'urgence.

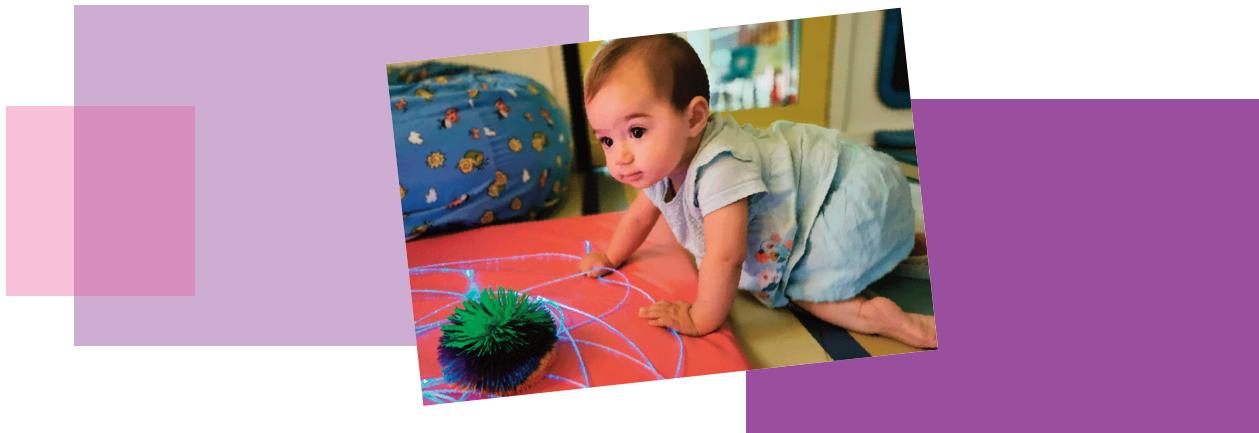
Elle a la responsabilité de toutes les actions à entreprendre pour permettre un bon développement des enfants confiés.

Elle assure la formation de l'équipe et des stagiaires.

Enfin, elle est l'interlocutrice privilégiée des parents pour tout type de problème qui pourrait se poser à vous ou à votre enfant au cours de sa vie en crèche.

Mission de la psychologue

La psychologue travaille par observation des enfants dans leur espace de vie.
Elle accompagne et soutien l'équipe dans sa prise en charge des enfants.
Elle peut rencontrer les parents à leur demande en entretien pour échanger autour de leur préoccupation.
Elle propose des «cafés parents», lieu d'échanges entre parents et professionnels.



Mission de l'infirmière

Elle participe à l'accompagnement des enfants et de leur famille.
Elle favorise la mise en place du projet de service.
Elle apporte son appui technique auprès des auxiliaires de puériculture pour la prise en charge des enfants.
Elle fait le suivi de la santé, du développement des enfants, des prescriptions médicales et des plans d'action individualisés.
Elle est la directrice adjointe de la structure.

Mission de la psychomotricienne

Elle participe avec l'équipe au suivi du développement psychomoteur harmonieux des enfants accueillis et propose des actions lors de difficultés de développement repérées.
Elle soutient et accompagne dans les projets d'éveil auprès des enfants.

Mission de l'éducatrice de jeunes enfants

Sous la responsabilité de la directrice, elle travaille en collaboration avec l'équipe afin de favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes enfants accueillis.
L'éducatrice intervient dans un esprit d'éducation, de prévention, d'animation et de communication.
Elle accompagne l'équipe dans l'aménagement de l'espace et les différentes médiations en fonction des besoins des enfants.
Elle accompagne et soutient l'équipe d'auxiliaires de puériculture dans l'accueil et l'intégration d'enfants porteurs de handicaps.
Elle accompagne l'enfant et ses parents dans la différence liée au handicap.
Elle assure le partenariat entre la crèche et les professionnels extérieurs (PMI - Petite Oie - Ecole - Établissements spécialisés)

Mission de l'auxiliaire de puériculture

Elle accueille l'enfant et ses parents dans l'institution.

Elle exerce des fonctions de surveillance, hygiène, confort, et sécurité auprès de l'enfant.

Elle participe au développement global de l'enfant.

Elle est au plus proche de l'enfant dans une relation individualisée et sécurisante mais non exclusive.

Elle a un rôle de prévention et de promotion de la santé de l'enfant.

Elle stimule, éveille, éduque l'enfant en cohérence avec le projet éducatif de l'institution.

Elle apporte une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

Elle participe à la formation des stagiaires à travers un rôle de tutorat.

Mission de l'agent d'entretien

Elle entretient les locaux et le matériel spécifique aux enfants.

Elle participe à l'hygiène et à la sécurité.

Elle participe aux tâches d'hôtellerie.

Elle conditionne et prépare les repas.

Elle gère les commandes de repas, d'épicerie, de produits d'hygiène et d'entretien.



Rôle de la référente

La référente est l'interlocutrice privilégiée. Elle a une responsabilité propre au sujet des soins, du bien être et du développement de chaque enfant du groupe qui lui est confié. Au cours de la période d'adaptation, elle a la responsabilité du travail d'apprivoisement entre le tout petit, les parents et l'institution, au sens où elle découvre l'histoire propre de l'enfant, crée des liens avec ses parents, présente la crèche.

La référente assure des soins personnalisés et continus : repas, changes, endormissement, activités d'éveil, répondant aux besoins essentiels du jeune enfant, à l'intérieur d'une relation affective privilégiée.

La référente est garante de l'enfant mais de façon non exclusive.

La mise en place d'auxiliaire référente a pour objectif de garantir une prise en charge individualisée et globale de chaque enfant, et son suivi au cours de ses années de vie en crèche.



FONCTIONNEMENT & ORGANISATION GÉNÉRALE



La crèche est organisée en 3 secteurs de groupe de moyenne d'âge homogène :

La section des bébés
La section des moyens
La section des grands
pour une capacité de 50 places en accueil collectif

Dans chaque groupe, 4 auxiliaires sont responsables de la prise en charge des enfants depuis leur entrée en crèche et de façon permanente pendant les 3 ans.

Seul un changement d'espace de vie a lieu à la fin de chaque année scolaire.

Chaque auxiliaire de puériculture est **dite «référente»** pour un sous-groupe de 5 à 7 enfants dont elle assure plus particulièrement l'organisation de l'accueil et le suivi pendant tout le séjour de crèche.

**Le principe de base
est que chaque auxiliaire suive les enfants pendant 3 ans.**

Lors de l'admission à la crèche, un accueil progressif de l'enfant s'effectue au cours d'une période de familiarisation.



LE GROUPE DES PETITS (de 3 mois à 1 an)



Objectifs de la première année :

Sécurité : dans l'attache affective et dans les habitudes de vie, c'est parce que l'on donne au bébé des points de repères stables qu'il peut accepter 2 modes de vie, s'y retrouver et en bénéficier.

Souplesse : les besoins et les demandes spécifiques d'enfant tout petit sont respectés selon le rythme de vie de chacun.

Découverte : la première année sera centrée sur le développement sensoriel (ouïe, odeur, toucher, goût, vue) favorisé par la mise en place d'un environnement stimulant, permettant les découvertes.

Emploi du temps d'une journée :

7 heures 30 : ouverture de la section et accueil des bébés

9 heures 30 : selon le rythme de chacun : repos ou jeux au tapis

11 heures : repas

12 heures : sieste

14 heures 30 : les premiers réveillés sont levés et changés

15 heures : goûter puis activités diverses de jeux

17 heures : repos selon le rythme de chacun

17 heures 30 : relais pris par les auxiliaires d'un autre secteur si besoin



En fonction du planning de travail des auxiliaires, le matin avant 8 heures et le soir à partir de 17 heures 30, l'accueil peut être fait indifféremment par l'auxiliaire du secteur ou d'un autre secteur.

LE GROUPE DES MOYENS (de 1 an à 2 ans)

Objectifs de la deuxième année

Socialisation : découvrir l'existence de l'autre

Au niveau moteur : développer l'habileté motrice (du corps, de la main, de la marche ...)

Au niveau affectif : Se développer en toute sécurité
Prendre conscience de son existence
Gérer les premières frustrations

Emploi du temps d'une journée :

7 heures 30 : ouverture de la section et accueil

9 heures 30 : activités de jeux et de découverte en petits groupes
selon les besoins les plus jeunes sont recouchés

10 heures 45 : temps calme (histoires, comptines, ...)

11 heures : repas et change

12 heures 30 : sieste

14 heures 30 -15 heures : lever de sieste et change

15 heures 30 : goûter

16 heures : jeux, activités libres

18 heures 30 : fermeture de la section

En fonction du planning de travail des auxiliaires, le matin avant 8 heures et le soir à partir de 17 heures 30, l'accueil peut être fait indifféremment par l'auxiliaire du secteur ou d'un autre secteur.

A partir de 17 heures 30, moyens et grands sont regroupés dans l'espace des moyens.

LE GROUPE DES GRANDS (de 2 ans à 3 ans)

Objectifs de la troisième année

Acquérir la maîtrise de son corps et de ses mouvements,
Développer le langage
Découvrir la sociabilisation et respecter le rythme de vie du groupe
Intégrer les interdits, respecter une règle
Développer l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne (boire, manger, se déshabiller, ranger ...)
Développer l'indépendance, affiner les acquisitions précédentes
Acquérir la propreté sphinctérienne si l'enfant est prêt
Préparer l'entrée à la maternelle

Emploi du temps d'une journée :

De 7 heures 30 : accueil dans l'espace des moyens

8 heures : ouverture de la section, passage dans l'espace des grands

9 heures 30 : temps d'accueil (comptines, histoires, météo, ...)

9 heures 45 : activités dirigées et de découverte en petits groupes

10 heures 45 : temps calme (relaxation, histoires, plumes ...)

11 heures : repas, change, mise au pot ou passage aux toilettes et déshabillage

12 heures 30 : sieste

14 heures 30 : lever de sieste, change, pot ou toilette, rhabillage

15 heures 30 : goûter

16 heures : jeux libres extérieurs ou intérieurs

A 17 heures 30 : fermeture de la section, regroupement avec la section des moyens.

PROJET DE VIE EN CRÈCHE

Objectifs du service

Respect de l'enfant et reconnaissance de l'enfant en tant que personne.

Prise en compte de l'individualité, avec respect du rythme de développement propre à chaque enfant.

Promouvoir l'autonomie de l'enfant par un accompagnement.

Favoriser l'éveil du jeune enfant.

Développer la socialisation du jeune enfant.

Sécuriser l'enfant par un environnement stable.

Permettre une relation affective chaleureuse sans produire l'exclusivité.

Préparer et aider l'enfant à se séparer.

Transmettre à l'enfant la notion de propreté.



SE SEPARER

Organisation de la période de familiarisation

Comme à chaque fois que l'enfant se trouve confronté à une épreuve ou à une situation qu'il ne connaît pas encore, il va falloir lui en parler et lui expliquer plusieurs fois. La première exigence de cette période est de fonctionner en douceur et progressivement.

L'adaptation n'est pas une simple immersion progressive dans un nouveau milieu, c'est un temps où la mère et le père vont accompagner leur enfant dans un nouveau lieu, y être avec lui et se tenir en sa compagnie dans toutes les pièces où il se tiendra bientôt sans eux.

Il s'agit d'un temps nécessaire à l'enfant pour bien faire connaissance avec le lieu et les personnes. Il s'agit pour la référente de prendre le temps d'entamer un vrai dialogue autour de l'enfant dans un climat de confiance.

Avant le premier jour de l'intégration, il peut être intéressant que les parents préparent la liste de ce qui paraît important de savoir pour bien s'occuper de leur enfant :

- ▶ habitudes de sommeil,
- ▶ habitudes de repas,
- ▶ plaisirs, déplaisirs,
- ▶ petits troubles ou petites maladies.

Tous ces éléments de l'histoire du bébé seront précieux pour la référente qui échangera avec vous lors de votre première rencontre.

Les jeunes bébés sont sensibles aux odeurs. Aussi, vous pourrez apporter des objets personnels imprégnés de l'odeur de la maison. Ces objets (doudou, turbulette ...) que le bébé connaît bien renforceront le lien crèche-maison. La période de familiarisation s'organise du lundi au vendredi.

Les 3 premiers jours, les parents resteront avec l'enfant sur les mêmes horaires pour le sécuriser et découvrir avec lui son nouveau lieu de vie.

Puis progressivement les parents s'absenteront afin que leur enfant et eux-même s'initient à l'absence.

L'accueil et les transmissions

Le matin, des transmissions orales entre parents et auxiliaires ont lieu, au sujet des événements et des surveillances particulières à observer. Les professionnels accueillent les enfants au sol pour leur garantir un repère. Les parents sont invités à s'avancer vers les professionnels présents. Les parents peuvent alors accompagner les enfants dans la séparation et les autoriser à aller vers.

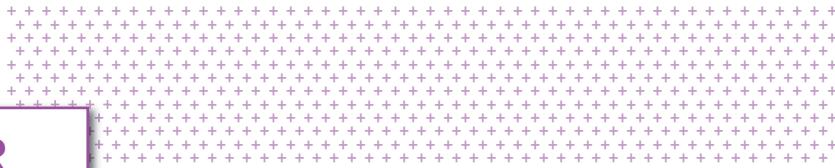
Quand vous quittez la crèche, il est important d'informer votre enfant de votre départ. Le doudou a un rôle contenant, sécurisant pour l'enfant dans son quotidien de crèche. C'est pour cela qu'il est en accès libre dans la journée.

En cours de journée, pour avoir des nouvelles, si vous en ressentez le besoin, vous pouvez téléphoner et demander la référente.

Au moment des retrouvailles, les auxiliaires de puériculture transmettent les éléments significatifs de la journée de l'enfant.



JOUER



Le jeu a un rôle primordial dans le développement de l'enfant. Il lui permet de développer son imaginaire, sa créativité, sa concentration et son observation.

Le jeu n'est pas imposé à l'enfant mais proposé.

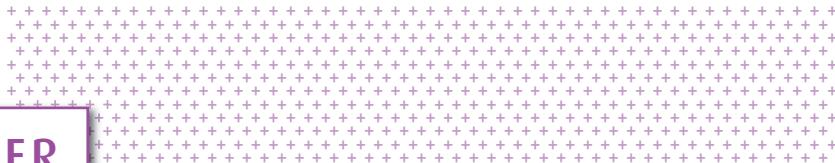
Le jeu libre évolue en fonction de l'âge de l'enfant. Plus l'enfant grandit plus, il prend conscience de l'autre et par conséquent, de la notion de partage et d'échange.

Les professionnels ont dans cet espace une attitude d'écoute, une disponibilité et une observation.

Les activités dirigées sont des temps où l'adulte initie. Ce sont des moments de partage qui permettent à l'enfant d'intégrer de nouvelles règles dans un environnement restreint (petit groupe). Ces médiations (transvasement, peinture, puzzle, cuisine, musique ...) favorisent des temps privilégiés avec l'adulte.



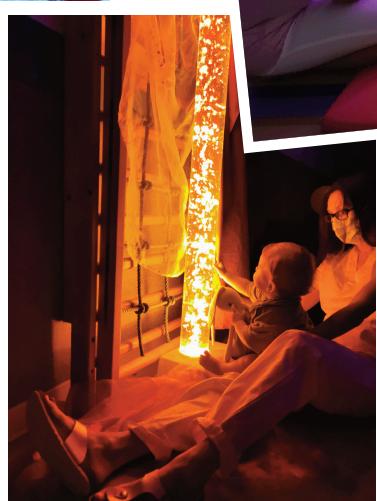
S'APAISER



Le déroulement de la journée de votre enfant permet de vivre des temps où il est apaisé malgré la collectivité.

- ▶ Des activités sont proposées en petits groupes et dans des espaces différents. Ce décloisonnement permet d'avoir des moments calmes et privilégiés avec l'adulte.
- ▶ Des rituels après l'accueil du matin ou avant le repas sont proposés pour donner à l'enfant des repères dans la journée. Cela lui permet d'être en confiance et d'être par conséquent plus sûre sur sa journée de crèche.

Des activités dirigées calmes telles que le Snoezelen, le Kamishibai, les diapositives, les marionnettes, le yoga des tout petits ... permettent le repos et la relaxation des enfants.



DORMIR



Le sommeil est un besoin fondamental dans le développement de l'enfant :

À la crèche

Les rituels d'endormissement sont respectés.

Chaque enfant a un rythme de veille et de sommeil qui lui est propre aussi la crèche s'efforce de respecter les rythmes individuels. Les professionnelles repèrent les signes de fatigue : pleurs, excitabilité, bâillements, frottement des yeux, blottissement dans un coin.

Un environnement sécurisant et contenant est proposé (objet préféré, lit personnel, calme, portage).

L'adulte apprend à l'enfant qu'il peut s'autoriser à s'endormir en suçant son pouce, son mouchoir, son doudou, de la façon la plus confortable.

L'adulte assure une surveillance régulière pendant tout le temps de la sieste, il intervient dès qu'un enfant pleure pour éviter de perturber le sommeil des autres enfants. Sa présence sécurisante permet souvent à l'enfant de se rendormir.

Respecter le sommeil de l'enfant, c'est lui permettre de profiter pleinement des autres moments de la journée.

C'est pourquoi aucun enfant ne sera volontairement réveillé pendant son séjour en crèche.



Section des bébés

L'utilisation de la feuille de rythme offre de nombreux avantages le temps de l'adaptation. Celle-ci accompagne l'enfant entre la crèche et la maison.

Section des moyens et grands

L'enfant en crèche rencontre souvent deux moments difficiles où il a besoin de repos. Il s'agit de la seconde partie de la matinée et le début de l'après-midi.

A ces moments, il est important de privilégier des activités relaxantes ou un temps de sieste.

MANGER



Les enfants reçoivent en crèche une alimentation équilibrée et adaptée à leurs différents stades de développement.

Si la mère allaite, le lait maternel est conservé et donné à la crèche.

L'introduction de l'alimentation diversifiée se fait en accord avec les parents et en lien avec le stade de développement de l'enfant. Cette alimentation s'appuie sur les recommandations de Santé Publique France.

Les menus sont établis par la diététicienne du centre hospitalier.

Chaque semaine, un exemplaire du menu est à la disposition des familles affiché à la porte de la cuisine ou sur le portail des familles.



Attitude du personnel

L'enfant sera stimulé pendant le repas, mais non forcé. Ce moment de partage doit rester agréable sans conflit.

- ▶ L'apprentissage des textures différentes (mixé, haché, morceaux) se fait progressivement, en fonction de chaque enfant. Les goûts nouveaux seront proposés à plusieurs reprises en petites quantités.
- ▶ L'objectif est de rendre l'enfant autonome au cours de son repas. Progressivement il est encouragé à manger seul puis à utiliser la cuillère et la fourchette.

Cette évolution s'installera en fonction du rythme de l'enfant. Il ne sera pas brusqué ni forcé.

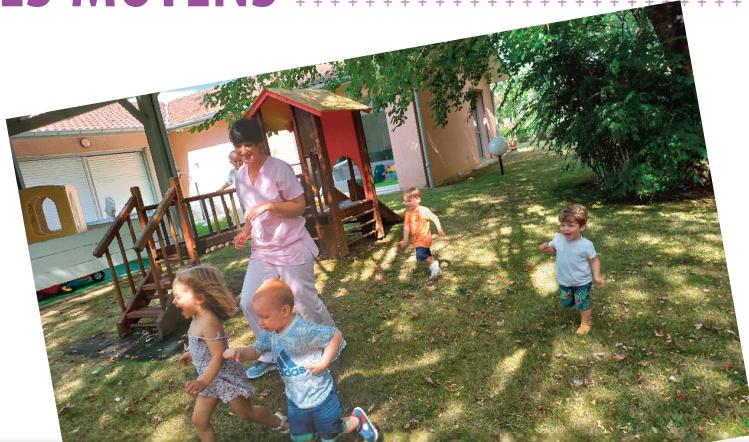
Il bénéficiera de l'aide nécessaire pour l'aider à grandir et à devenir autonome. Il est tout à fait accepté que l'enfant en situation d'apprentissage se salisse, manipule la nourriture, prenne son temps pour manger.

LE GROUPE DES PETITS



Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
Eveil des sens : Auditif	Instruments de musique : Xylophone, grelots, hochets, comptines, enregistrements musicaux Intervention d'une musicienne
Visuel	Mobiles, livres, tapis à relief
Tactile	Objets de formes et textures différentes : tapis à relief, jeux d'eau Jeux de manipulation Objets de textures différentes : peluches, tissu, balles, livres
Éveil sensoriel	Matériel Snoezelen (cf liste page 17)
Eveil moteur	Jouets à empiler, à emboîter, à assembler, à traîner, à pousser objets suspendus, piscine à balles, plan incliné, rouleau, jeux d'eau (pataugeoire) à partir de 10 mois
Dimension sociale et affective	Situations autour du miroir, découverte des autres enfants au tapis, peluches, échanges avec l'adulte

LE GROUPE DES MOYENS



Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
Eveil aux sons et aux rythmes	Intervention d'une musicienne Instruments de musique : Xylophones, grelots, maracas, clochettes, chants, comptines, enregistrements musicaux, imagiers sonores, livres musicaux
Découverte du monde Elaboration du langage	Livres, diapos, catalogues, imagiers, marionnettes, relaxation, Kamishibaï
Education de la main Développer la dextérité fine Permettre la découverte de la trace	Tourner les pages, Coller les gommettes, Utiliser les feutres, crayons (le gribouillage), Peinture (doigt, éponge, rouleau)
Repérer les couleurs, les formes	Premiers encastrements, Enfiler des grosses perles
Manipuler, modeler, transvaser, pétrir	Jeux de sable, Pâte à sel, Bac à eau, à pâtes
Eveil moteur Se balancer Glisser S'étirer Grimper Occuper l'espace, découvrir l'équilibre Transformer, faire, défaire, construire et déconstruire	Ballon, coussin, tapis, cartons, jeux dansés, jeux de porteur, échelle, toboggan, tunnel, piscine à balle, pataugeoire, jeux de construction, briques d'emboîtement, parcours d'équilibre, bascule, balançoire
Éveil sensoriel	Matériel Snoezelen (cf liste page 16)

LE GROUPE DES GRANDS

Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
<p>Développer les sens (toucher, goûter sentir)</p> <p>Manipuler, transvaser, pétrir</p> <p>Modeler : faire la boule, le colombin, faire des empreintes</p>	<p>Matériel Snoezelen (balles sensorielles, sabliers, plaques sensorielles, colonne à bulles, fibres optiques)</p> <p>Jeux de sable</p> <p>Jeux d'eau</p> <p>Pâte à sel, pâte à modeler</p> <p>Bac à eau, à pâtes, à sable, à lentilles, à semoule</p> <p>Projecteur</p>
<p>Construire, détruire</p> <p>Découvrir des règles sociales</p> <p>Favoriser l'expression orale</p> <p>Développer les jeux symboliques</p> <p>Permettre l'imitation différée</p>	<p>Coin poupée, coin cuisine, coin voiture, coin construction (clipo, briques duplo)</p>
<p>Développer ses capacités motrices</p> <p>Maîtriser ses peurs, acquérir le goût de la découverte</p> <p>S'exprimer avec son corps</p> <p>Découvrir son corps dans l'espace</p> <p>Se repérer dans l'espace (notion dessus/dessous, dedans/ dehors, à côté/derrière)</p> <p>Développer l'adresse, la coordination des gestes</p>	<p>parcours d'équilibre</p> <p>toboggan, tunnel</p> <p>cerceaux, ballons, quilles</p> <p>balançoire, cabane, vélo</p> <p>jeux dansés (rondes, farandoles)</p> <p>filet, mur d'escalade</p> <p>piscine à balle, pataugeoire, échasses</p>
<p>Se repérer dans le temps (attente de l'événement)</p> <p>Approcher la notion de temps</p> <p>S'intégrer dans notre société, découvrir ses rites et ses traditions</p>	<p>Tableau des saisons</p> <p>Fêtes d'anniversaires</p> <p>Activités à thèmes (Noël, carnaval, Pâques...)</p> <p>Croissance d'une plante</p> <p>Sensibilité au déroulement de la journée → train de la journée</p> <p>Cheminement sur un parcours</p>
<p>Approfondissement de la sensibilisation aux sons, aux rythmes</p>	<p>Instruments de musique : Xylophones, clochettes, maracas, coquillage, bambous, chants, comptines récités ou chantés, jeux de doigt, frappé des mains, martèlement du pied, balancé du corps, enregistrements musicaux</p> <p>Intervention de la musicienne</p>

LE GROUPE DES GRANDS (suite)

Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
Se familiariser au langage et découvrir des nouveaux mots Découverte du monde Construction du langage (mot phrase, groupe de mots puis phrases simple) Enrichir le vocabulaire (répéter des mots empruntés) Echanges, dialogues Nommer, apprendre, commenter l'image Construction de l'imaginaire	Livres et imagiers Diapos Vidéos Atelier conte Kamishibaï Marionnettes
Favoriser la production intentionnelle (évolution du gribouillage) Education de la main Développer la dextérité fine Affiner le geste Utiliser et organiser l'espace sur la feuille Découverte de la matière Découvrir et créer avec les couleurs	Peinture (doigts, rouleau, pinceau, éponge) Crayons, feutres (graphisme avec ou sans consigne graphisme dirigé par points et traits) Gommettes Collage (graines, pâtes, papier) Déchiquetage
Apprendre : Connaître les couleurs primaires et les premières formes (rond, carré) Apprendre à respecter une consigne Apprendre l'ordre des choses Favoriser le tâtonnement par la démarche essai-erreur Porter son intérêt à une activité et s'y tenir Associer, faire des relations Trier, classer	Jeux des couleurs et des formes Encastrements Puzzle (2, 3, 4 pièces) Perle, bobine Domino, loto



LA FORMATION DU PERSONNEL

L'amélioration de la qualité de notre service passe par la formation du personnel.

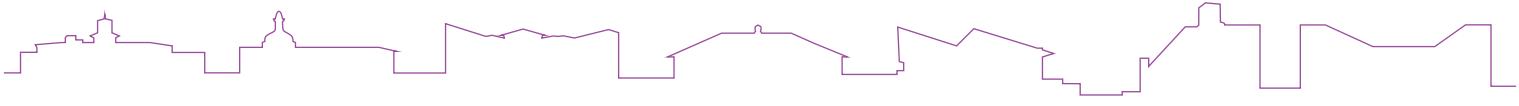
Formation sur le centre hospitalier avec les agents des services de soins, (hygiène, conduite en cas d'urgence...)

Stage ou journée de formation en dehors de l'établissement à la demande de l'agent dans le cadre du projet de formation du service.

Ces formations permettent au personnel de confronter, d'échanger, d'enrichir leur expérience professionnelle, (l'enfant et l'eau, l'éveil musical, l'enfant et le conte, la séparation, les colères, le sommeil, accueillir un enfant en situation de handicap, Snozelen ...)

Des journées d'information ou de conférences pour une sensibilisation à un problème (l'enfant maltraité, les troubles du langage...).

Au sein de la crèche, des temps d'échange d'analyse et de réflexion sont organisés avec le soutien de la psychologue



EN CONCLUSION

C'est sur le respect mutuel, le souci d'écoute et de dialogue avec l'enfant et ses parents que s'étaye notre service.

La réflexion continue pour permettre une remise en cause de nos attitudes.

Par une recherche pour une amélioration future, il est nécessaire d'évaluer la qualité de la prestation offerte.

L'indice de satisfaction des parents en est un des éléments, c'est un retour de l'action menée par les professionnelles.

En fin de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de crèche, c'est par un questionnaire anonyme que pourra être fait un retour par les parents.

